

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.09.2018	14h06	18.181	DEF
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe socialiste**

**Titre : Le Conseil d'État oublie-t-il ses engagements ?**

**Contenu :**

Le service des formations postobligatoires a annoncé mardi 28 août 2018, dans la précipitation, la fermeture de voies de formation au sein du Pôle technique CPLN-CIFOM : les filières de dessinateur en microtechnique, dessinateur industriel, électronicien et polymécanicien n'ouvriront plus dès 2019 en voie CFC école à plein temps, étant entendu que les actuels étudiant-e-s termineront leur formation.

La dualisation des filières techniques est annoncée depuis longtemps par les chef-fe-s de département responsables de la formation. Cette volonté ferme de dualisation s'est néanmoins toujours accompagnée de deux engagements clairs, du moins avec l'actuelle cheffe de département, dans les débats récurrents autour de la dualisation (Rapport d'information « CFC en poche, et ensuite ? », réforme du FFPP...). Premièrement, le département a toujours affirmé que le transfert entre école et dual se ferait de manière coordonnée afin que les places d'apprentissage en dual compensent les places en école et que la dualisation « ne laissera personne sur le bord du chemin ». Deuxième engagement, le Département a répété que les dualisations progressives se feraient en concertation avec les milieux industriels (et les milieux scolaires), afin que l'offre de formation soutienne la dynamique industrielle.

Or, les explications données par le service étant axées principalement sur des économies, le groupe socialiste s'interroge et remercie le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

- Quelle étude de terrain a été menée, et avec quels acteurs, pour être sûr que les filières supprimées en école à plein temps ne péjorent pas les besoins du monde industriel en main-d'œuvre qualifiée ?
- Combien de nouvelles places d'apprentissage dans ces domaines ou dans des domaines proches seront proposées ?
- Qu'advient-il des élèves qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage dual et qui voient les filières CFC se fermer ? Y a-t-il eu contact avec d'autres écoles du bassin jurassien pour trouver d'autres possibilités ?
- Quelles sont les incidences de la fermeture des filières pour les formations ES ?
- Est-ce que cette première mesure en préfigure d'autres ? Si oui, quelles autres filières de formation à plein temps seront impactées dans les années à venir ?

**Développement :**

Dual *versus* formation à plein temps. Un vrai serpent de mer pour le Département de l'éducation et de la famille. Depuis plus de vingt ans, le discours politique prône la dualisation des formations. Notre canton, canton industriel par excellence, n'atteint pas le taux voulu de formations duales. Nous n'atteignons pas les 85% de moyenne suisse en formation duale, puisque les entreprises neuchâteloises n'offrent aujourd'hui pas suffisamment de places d'apprentissage.

L'équation serait donc simple à résoudre : plus de formation duale = moins de formation école à plein temps. Avec, à la clef, de substantielles économies. Ainsi, le service des formations postobligatoires et de l'orientation rappelle régulièrement que les 400 places d'apprentissage créées depuis 2013 avaient généré une économie de 5 millions de francs et que pour parvenir à la moyenne suisse des 85% de formation en dual, 1'000 places CFC plein temps vont devoir migrer en dual, pour une économie alléchante de 19 millions de francs. On notera au passage que 400 places ont économisé 5 millions de francs et que 1'000 places économiseraient 19 millions de francs... une règle de trois quelque peu biaisée, mais passons, vu que ces chiffres ne sont que des hypothèses difficilement vérifiables en l'état, d'ailleurs régulièrement contestées, notamment par les écoles professionnelles.

Réformer le système de formation, pour que cela soit un « pari » réussi pour la collectivité, implique pour le groupe socialiste de prendre en compte le marché de l'emploi, par essence dynamique, ainsi que la formation et l'avenir des élèves en fin de formation, sortant de l'école obligatoire avec une majorité de niveaux 1. Une vision transversale qui prend en compte les effets générés au niveau économique, social, pour ne pas comme, le disait Bossuet, se plaindre des effets alors qu'on en hérite les causes.

Comme tout changement de paradigme, la volonté du Département ne suffit pas pour réussir. Le rapport « CFC en poche, et ensuite ? » présentait des résultats de situation professionnelle, de satisfaction, de débouchés et d'itinéraires professionnels dans différentes voies de formation. Dans les domaines techniques, les formations en horlogerie, mécanique, métallurgie, d'informaticien, de médiamaticien étaient analysées. Sauf erreur, pas d'indication plus précise concernant les dessinateurs, les électroniciens et les polymécaniciens. Pour mener à la fermeture de ces filières-là, le département a certainement effectué une étude pour évaluer le nombre potentiel d'entreprises formatrices, les incidences sur le CAAJ, etc.

La question se pose aussi de savoir comment vont faire les jeunes qui sortent de l'école obligatoire avec une majorité de niveaux 1 pour trouver un apprentissage, alors que des élèves en voie maturité (voie H) sont également à la recherche de formations duales pour effectuer leur formation alternée ? Comment vont faire les jeunes sortant de l'école obligatoire avec une majorité de niveaux 1 pour trouver un apprentissage face à des élèves plus âgés ayant acquis un bagage dans la vie ? Comment vont faire les jeunes sortant de l'école obligatoire avec une majorité de niveaux 1 pour trouver un apprentissage face aux élèves qui sortent avec des niveaux 2 largement préférés par les patrons ? Le Département a-t-il pris contact avec les cantons voisins pour évaluer des synergies possibles et ne laisser « aucun élève sur le bord de la route ? »

Enfin, les filières ES d'aujourd'hui sont nourries d'apprenants CFC. Comme l'indique le rapport « CFC en poche, et ensuite ? », les porteurs de CFC sont nettement plus enclins à poursuivre leur formation en privilégiant une formation subséquente en haute école. La formation ES se fait aujourd'hui principalement à l'école sur deux ans et constitue un gage d'employabilité pour les jeunes. Qu'advient-il demain des ES ?

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Baptiste Hurni	Johanne Lebel Calame	Corine Bolay Mercier
Annie Clerc-Birambeau		